

Le groupe et son chef de groupe

Cette proposition de règlement remplacera le règlement actuel sur le groupe et son chef de groupe. Le règlement actuel est disponible sur le site web de l'Association.

Adopté en commissariat le 23 février 2020, en AGA le

En attente d'approbation par le CA

LE GROUPE ET SON CHEF DE GROUPE

Les charges et fonctions du chef de groupe sont les suivantes:

Le groupe

Le groupe est une communauté locale qui rassemble une ou plusieurs unités de l'Association des aventuriers de Baden Powell, les chefs et cheftaines de ces unités, les jeunes qui composent ces unités, les parents de ces jeunes et tout adulte qui désire supporter la vie du groupe.

Le conseil de groupe

Le conseil de groupe se compose du chef de groupe et de ses assistants, des chefs et assistants d'unités, et du président du comité de parents. Il se réunit au besoin et a pour mandat de stimuler la cohésion, le développement et le bon fonctionnement des unités du groupe. Dans le respect des Règlements et Politiques ainsi que du Code d'éthique de l'Association, un groupe peut préciser les rôles, les pouvoirs et le fonctionnement de son conseil de groupe.

Le chef de groupe

Le chef de groupe s'engage à ce que les jeunes de son milieu développent leur plein potentiel et déviennent des citoyens engagés. Il s'assure de la qualité, de la présence, de la permanence et de la croissance du mouvement scout dans son milieu.

Critères de nomination

- Etre membre de l'Association et âgé de plus de 18 ans
- Avoir accumulé un minimum de trois (3) ans d'expérience de service actif dans le mouvement, dont un minimum d'un an dans le groupe concerné. (exception faite des groupes en formation, le Chef de groupe sera nommé sans avoir été actif un an dans le groupe)

Le chef de groupe est nommé par le commissaire général, sous la recommandation du commissaire aux groupes. Les modalités du choix de chef de groupe sont établies par le groupe avec l'aide, au besoin, du commissaire aux groupes et peuvent varier selon les circonstances.

Compétences recherchées :

- ➤ Un éducateur, un accompagnateur;
- > Un communicateur, un rassembleur;
- ➤ Un leader, avoir une vision long terme, etc.;

Responsabilités et devoirs du chef de groupe ou de l'assistant chef de groupe nommé

1. GÉNÉRALITÉS DU RÔLE

- ➤ Il a l'obligation de se conformer aux Politiques et Procédures de l'Association
- ➤ Il coordonne au besoin les activités du groupe, et veille à ce que l'ensemble des activités du groupe et des unités soient en accord avec la méthode et les Règlements de l'Association ainsi que ceux du groupe;
- Il soutient les maitrises et dans la planification et l'atteinte d'objectifs en ce qui regarde la pédagogie et la méthodologie en donnant, par exemple, de la rétroaction sur les buts et objectifs des unités, leurs programmes annuels, leurs programmes de camps, etc.;
- > . Sans nécessairement devenir l'intermédiaire, il favorise les communications entre les chefs des unités du groupe et le commissariat afin que la méthode, la pédagogie, les cérémoniaux, l'uniforme et les directives de l'Association soient respectés;
- ➤ Il a la volonté d'ouvrir le groupe à toutes les branches, favorise le recrutement et s'assure que toutes les branches ont leur place au sein du groupe;
- ➤ Il œuvre en équipe, avec toutes les instances;
- ➤ Il favorise un esprit de groupe par des échanges, des rencontres et des activités;
- ➤ Il rassemble tous les membres du groupe autour des objectifs communs;
- ➤ Il s'assure que tous les chefs sont sensibilisés à protéger les enfants contre la maltraitance.

2. GESTION DU GROUPE

- ➤ Il oriente et supervise la direction du groupe et participe à sa bonne gestion;
- ➤ Il fournit, au besoin, aux unités du groupe des outils administratifs qui permettent le suivi et la gestion du groupe;
- ➤ Il assure de bonnes relations avec les parents ou le comité des parents;
- ➤ Il assure de bonnes relations avec les instances de l'Association;
- Sans nécessairement devenir l'intermédiaire, il favorise les communications entre les chefs des unités du groupe, le secrétariat et la gestion afin notamment que les recensements et les cotisations soient à jour.

3. NOMINATIONS ET DISCIPLINE

- ➤ Il collabore avec les unités de son groupe pour assurer la qualité et la continuité de la direction du groupe et des unités;
- ➤ Il a la responsabilité de signaler les comportements potentiellement illégaux envers les enfants selon les politiques et procédures en vigueur;
- ➤ Il anticipe les départs de chefs et d'assistants et il accompagne les chefs d'unités dans leurs recherches et la préparation de la relève;
- ➤ Il favorise la formation des chefs de tous rangs ainsi que la sienne, leur perfectionnement en promouvant les camps de formation et autres activités nationales de l'Association, les échanges, l'entraide entre les chefs, etc..;
- ➤ Il tente de résoudre à l'amiable les différents conflits pouvant survenir entre les personnes composant le groupe;
- Il intervient à titre de médiateur dans les litiges n'ayant pu trouver de solutions aux autres instances et au besoin demande aide ou conseils au commissaire aux groupes ou au commissaire général.

Responsabilités et devoirs qui relèvent uniquement du chef de groupe :

- Le chef de groupe recommande, au besoin, la nomination d'un ou plusieurs assistants chef de groupe pour l'aider dans l'exercice de sa tâche;
- Le chef de groupe recommande la nomination des nouveaux chefs et assistants des unités du groupe, en fonction des critères établis;
- Le chef de groupe s'assure que les comportements inappropriés soient signalés au comité à l'éthique.;
- ➤ Le chef de groupe se doit d'informer rapidement le commissaire général des mesures disciplinaires décidées localement vis-à-vis tout adulte de son groupe. Ces mesures disciplinaires peuvent aller jusqu'à recommander au commissaire général de révoquer une nomination;
- Le chef de groupe tranche les litiges si aucune solution ne se produit.

4. RECRUTEMENT ET CONTINUITÉ ENTRE UNITÉS

- ➤ En collaboration avec les chefs d'unités, il soutient et encourage les efforts de recrutement pour chacune des unités. Il est invité à initier et coordonner des activités de recrutement;
- ➤ Il sensibilise les chefs du groupe à la montée des jeunes vers les unités aînées. Avec leur collaboration, il coordonne des activités visant à faire connaitre ces unités aux plus jeunes et s'assure d'une bonne communication entre elles;
- ➤ Il communique avec d'autres groupes afin de favoriser, au besoin le passage des jeunes d'une unité à une autre peu importe l'association;

5. VISIBILITÉ ET REPRÉSENTATION

- ➤ Il assure la bonne visibilité du groupe ainsi que de bonnes relations avec les représentants des institutions, des organismes du milieu, des paroisses, etc.;
- ➤ Il maintient ou améliore la visibilité du groupe, par exemple en le rendant régulièrement visible dans les médias locaux (journaux, radio, etc.); en préparant de la publicité pouvant être distribuée dans les écoles ou à domicile, etc.;
- ➤ Il s'assure que les chefs s'acquittent des diverses formalités usuelles concernant les relations extérieures de leur unité et les encourage à prendre contact régulièrement avec les parents.

6. CONSEIL DE GROUPE

- ll convoque et préside, chaque fois que cela est nécessaire ou à la demande des maitrises, au besoin, au conseil de groupe ;Il voit à l'exécution des décisions prises en conseil de groupe;
- ➤ Il favorise la création d'équipes de travail pour l'organisation d'activités selon les besoins du groupe; il voit à ce que des responsables soient nommés au sein de ces équipes, et veille à leur bon fonctionnement;
- > Il prépare l'ordre du jour du conseil de groupe de concert avec les chefs des unités.

7. ACTIVITÉS ET CALENDRIER

➤ Il s'assure que la planification des activités de groupe tienne compte de chacune des unités, des objectifs communs, du plan d'action, etc.

8. CAMPS

Lorsqu'autorisé à délivrer des permis de camp dans une branche, il est responsable d'émettre les permis de camp pour cette unité de son groupe en conformité avec le règlement sur les camps.

9. TÂCHES

➤ Il accomplit toute autre fonction utile dans l'intérêt du groupe.